

Bulletin de santé du végétal

ÉCOPHYTO



Canne à sucre – Septembre 2018

Directeur de publication : Jean-Bernard GONTHIER, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion
24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

Animateur filière et rédacteur BSV : Joseph ANTOIR

Comité de rédaction : Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance : Anafruit, Armefflor, Association des Vergers de l'Ouest, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, ERCANE, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

A retenir

Météorologie : en septembre, la pluviométrie est supérieure aux moyennes dans l'ensemble de l'île sauf dans l'Ouest.
Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*) : les attaques de borer ponctué continuent à sévir sur les parcelles non récoltées.

Borer rose (*Sesamia calamistis*) : présence faible sur les parcelles du réseau. La levée des plants est favorable aux attaques de borer de souche. A surveiller.

Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari*) et Thrips (*Fulmekiola serrata*) : le risque reste moyen sur certaines parcelles du réseau comme le mois dernier pour les parcelles non récoltées.

Adventices : la pression des adventices commence à s'intensifier en milieu de campagne. Le paillage stoppe ou ralentit leur progression.

Météorologie

Relevés de septembre 2018 comparés aux moyennes (1981-2010) du mois de septembre.

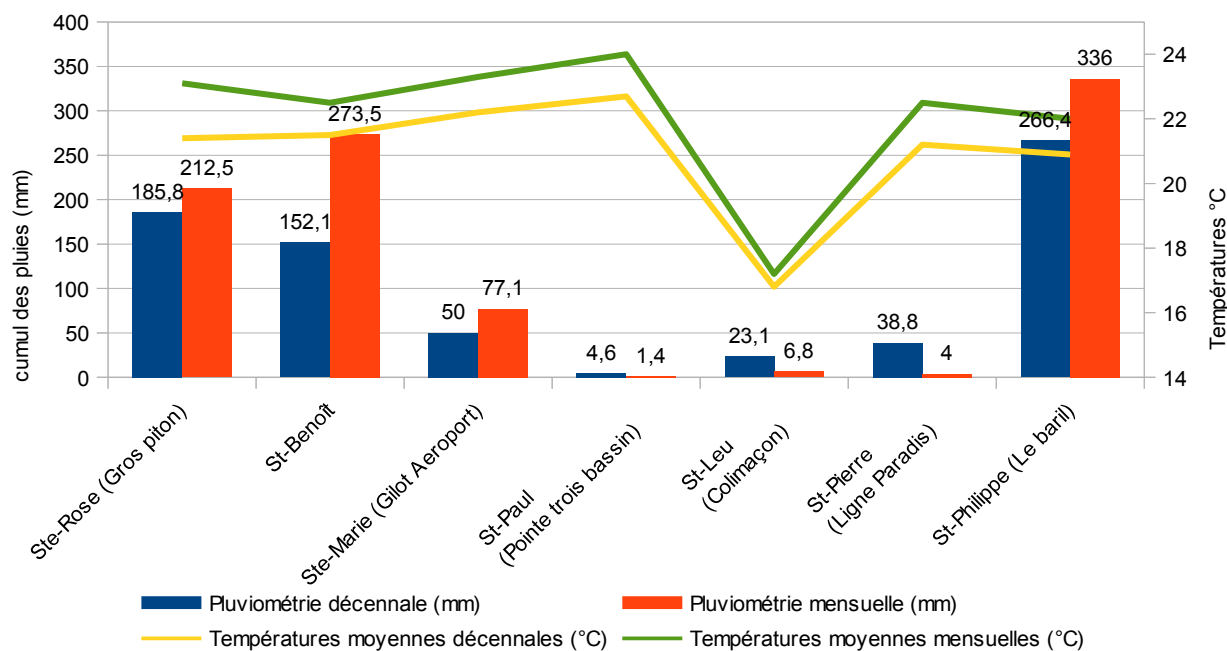
Poste	EST		NORD	OUEST		SUD	
	Ste-Rose (Gros piton)	St-Benoît	Ste-Marie (Gilot Aeroport)	St-Paul (Pointe trois bassin)	St-Leu (Colimaçon)	St-Pierre (Ligne Paradis)	St-Philippe (Le baril)
Pluviométrie normale 1981-2010 (mm)	185,8	152,1	50	4,6	23,1	38,8	266,4
Pluviométrie mensuelle (mm)	212,5	273,5	77,1	1,4	6,8	4	336
Températures normale 1981-2010 (°C)	21,4	21,5	22,2	22,7	16,8	21,2	20,9
Températures moyennes mensuelles (°C)	23,1	22,5	23,3	24	17,2	22,5	22

(Données météo France)

Les températures du mois de septembre 2018 ont été plus élevées que les moyennes décennales sur l'ensemble des stations.

La pluviométrie a été supérieure aux moyennes dans l'Est, le Nord et le Sud de l'île contrairement à l'Ouest.

Relevés de septembre 2018, comparés aux moyennes (1981-2010) du mois de septembre



Phénologie

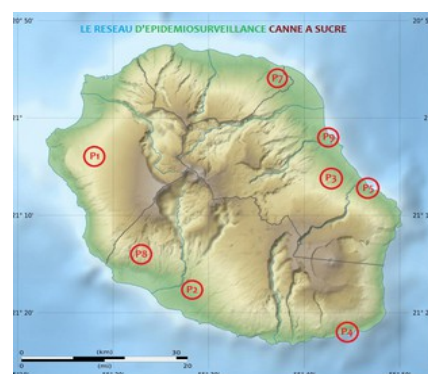
Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois de septembre 2018.

Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Saint-Paul	Saline-les-Hauts	881	R583	Fin octobre 2017	Maturation
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-juillet 2018	Début tallage
P3	Saint-Benoît	Cambourg	421	R570	Début août 2018	Début tallage
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin juillet 2018	Début tallage
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Fin juillet 2018	Début tallage
P6	La P6 ne fait plus parti du réseau épidémiosurveillance canne à sucre à cause d'un changement de culture.					
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Début août 2018	Début tallage
P8	Les Aviron	Tévelave	798	R583	Fin septembre 2018	Récolte
P9	Saint-Benoît	Beaulieu	66	R582	Début décembre 2017	Maturation

État phytosanitaire des cultures

• Canne à sucre

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 9 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



Répartition géographique des parcelles

État phytosanitaire des parcelles de cannes face aux bioagresseurs au mois de septembre 2018.

Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)	P1, P2, P7, P8, P9 : 0 % de « cœurs morts » P3, P4, P5 : 5% « cœurs morts »	20 %	Risque moyen : les cannes récoltées en début de campagne font leurs premiers rejets qui commencent à être attaqués.
Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)	P2, P3, P4, P5, P7, P8 : 0 % de tiges attaquées P1, P9 : 40 % de tiges attaquées	> 50 %	Risque élevé : pour les parcelles en maturation ou récolte, le stade phénologique des plants est encore propice aux attaques de borer ponctué. Pourquoi ne pas essayer la méthode <i>Erianthus</i> sur vos parcelles ? Renseignements avec votre animateur réseau.
Noctuelle défoliatrice (<i>Leucania pseudoloreyi</i>)	P1, P3, P4, P5, P7, P8, P9 : 0 % de feuilles attaquées P2 : 5 % de feuilles attaquées	> 50 %	Risque élevé : peu d'attaques à signaler sur les parcelles suivies mais des premiers dégâts hors réseau dans la zone Ouest sur Saint Leu. Rester vigilant sur les parcelles en levée et début de tallage.
Cochenilles (<i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i>)	P2, P3, P4, P5, P7, P8 : 0 % des tiges attaquées P9 : 15 % des tiges attaquées P1 : 40 % des tiges attaquées	> 50 %	Risque moyen : les stades phénologiques de maturation sont propices à la présence de cochenilles.
Rat (<i>Rattus sp.</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P7, P8, P9 : aucun dégât	Difficile à déterminer	Risque moyen : les parcelles encore au stade maturation sont attractives pour les rats.
Thrips (<i>Fulmekiola serrata</i>)	P1, P5, P9 : 0 % de feuilles attaquées P2, P3, P4, P7 : 25 % de feuilles attaquées P8 : 30 % de feuilles attaquées	Difficile à déterminer > 50 %	Risque moyen : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles de canne enroulées.

Risque nul : pas de pression des bioagresseurs

Risque moyen : présence de bioagresseurs avec possible impact sur culture

Risque faible : possibilité de présence, mais pas d'impact sur culture

Risque élevé : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

Les parcelles récoltées ne sont plus sujettes aux attaques des ravageurs tels que les borers ponctués, les cochenilles, les thrips ou les rats.

- Le borer rose continue à attaquer la parcelle P3. Il fait son apparition sur les parcelles P4 et P5. Attention, rester vigilant sur les autres parcelles déjà récoltées qui pourront subir des attaques dans les prochains mois qui suivent la levée. (Cf [fiche phytosanitaire Borer rose](#)).

- Les borers ponctués n'ont pas progressé par rapport au mois dernier sur la P1 et P9. **Penser à récolter au plus tôt les parcelles les plus atteintes et ne pas laisser les bourgeons en cas de fortes attaques.** (Cf [fiche phytosanitaire Borer ponctué](#)).

- Les noctuelles peuvent être un danger sur les parcelles récoltées en début de campagne, attention à leur retour sur les rejets. Un traitement à base de *Bacillus thuringiensis* est possible (voir sur <https://ephy.anses.fr/> ou auprès de votre conseiller pour les préconisations d'emploi). La P2 subit de faibles attaques.

- Les cochenilles sont présentes sur l'ensemble des parcelles en maturation non récoltées du réseau (P1 et P9).

- Toujours pas de constatation d'attaques de rats sur les parcelles. Mais rester vigilant : en cas de présence d'attaques importantes, récolter ces parcelles en priorité.

- Présence des thrips sur les parcelles récoltées telles que P2, P3, P4 et P8 apparition sur la P7.



Moins de matière à attaquer au début de la levée des cannes à sucre (J. Antoir, CA)

Toutes nos fiches phytosanitaires sont disponibles sur <http://www.bsv-reunion.fr/?cat=21>



Prévision: vigilance au retour des noctuelles, adventices et des borers roses qui risquent de sévir d'ici octobre sur les zones à risques avec le développement des rejets de canne. Surveiller jusqu'à 3 à 4 mois après la levée.

Enherbement des parcelles de canne au mois de septembre 2018.

	P1	P2	P3	P4	P5	P7	P8	P9
Enherbement (%)	10	45	30	40	0	50	0	5
Mois après coupe	11	2	2	2	2	2	12	9
Dernière intervention	Avril	juillet	-	-	juillet	-	-	Janvier
Type d'intervention	Manuel	Chimique	-	-	Chimique	-	-	Chimique
Seuil d'intervention	30%							
Évaluation des risques	Faible	Elevé	Elevé	Elevé	Nul	Elevé	Nul	Faible

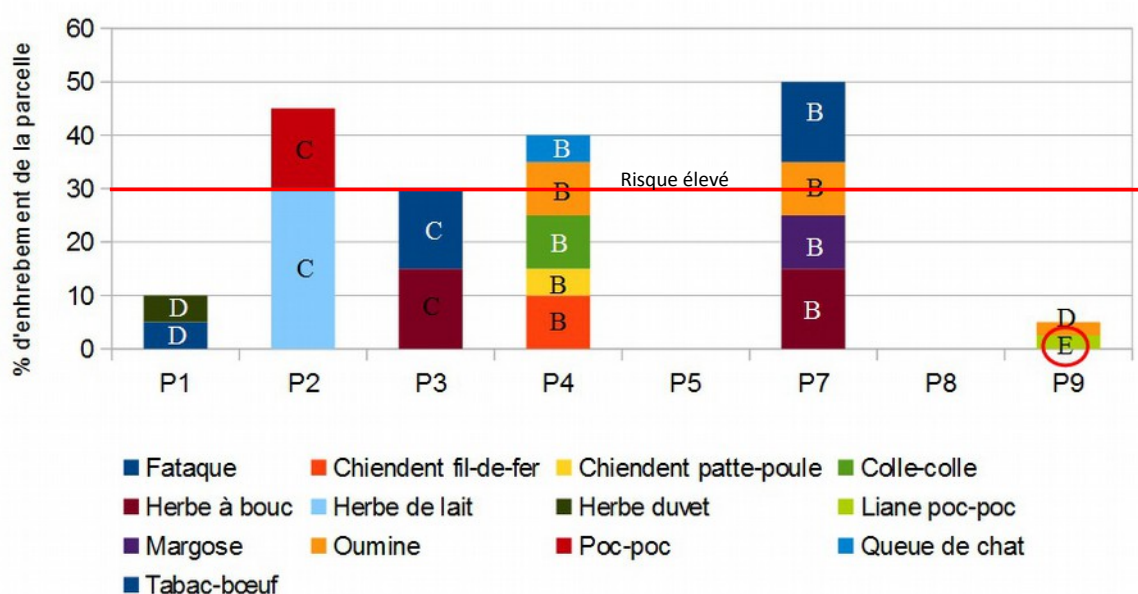
Risque nul : parcelle propre/recouvrement total des cannes

Risque moyen : 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

Risque faible : 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

Risque élevé : > à 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

Enherbement des parcelles et présence d'adventices au mois de septembre 2018.



Rappel : l'échelle phénologique des adventices utilisée est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stades phénologiques allant de A (plantule) à E (grenaison).

Pour ce mois de septembre, les pluies ont été conséquentes. Cela a engendré une montée de la pression d'enherbement de manière rapide sur les parcelles qui n'ont subi aucune intervention. **Le seuil de risque de 30 % a été dépassé sur les 4 parcelles P2, P3, P4 et P7.** Sur les 2 parcelles non encore récoltées, P1 et P9, le taux d'enherbement reste le même que le mois dernier. Pas d'enherbement sur la P8 qui vient d'être récoltée.

Sur la majorité des parcelles en stade de levée, les adventices sont au stade de plantule (A) ou de jeune plante (B), ne présentant pas une concurrence sérieuse pour la canne à sucre.



Retour de la Margose sur certaines parcelles, *Mormodica charantia* (J. Antoir, CA)

Attention, les quelques adventices présentes sur les parcelles P1 et P9 sont au **stade phénologique D (floraison) ou E (grenaison)**. **Ne pas laisser les adventices arriver à ce stade et agir le plus tôt possible pour éliminer le stock éventuel de graines !**






Remarque importante: une intervention manuelle ou mécanique est nécessaire sur les parcelles ayant un taux d'enherbement supérieur ou égal à 30 % ou sur celles présentant des graminées (Fataque), lianes ou herbes vivaces à des stades avancés (C ou D). Il est aussi primordial d'agir avant d'arriver aux stades D ou E car cela augmente le stock semencier dans le sol ce qui aggrave le risque sur les campagnes suivantes ou une gêne à la récolte. De plus, il faut veiller à bien identifier les espèces présentes et les problématiques pour adapter le moyen de lutte.

Focus : Favoriser les auxiliaires de la canne à sucre.

Les araignées

Les araignées juvéniles et adultes sont des prédatrices voraces. Elles se nourrissent nuit et jour de divers insectes (mouches, pucerons, coléoptères...). Certaines araignées chassent activement, tandis que d'autres piègent leurs proies grâce à leur toile.

<h2>Genre : <i>Neoscona</i></h2>		
	<i>Neoscona moreli</i>	<i>Neoscona moreli</i>
Photo : J.Antoir, CA		
Proies	Origine	Habitat
Chasse toute la nuit grâce à sa toile les insectes volants tels que les papillons de borers de la canne à sucre.	Indigène	Sous les feuilles la journée et sur sa toile la nuit. Très commun dans les habitats secondaires.
Description		
Araignée commune à La Réunion. Longueur 0,8 à 1 cm. Céphalothorax assez grand gris clair tirant sur le jaune. Abdomen jaune citron de forme ovale allongée. Dessous de l'abdomen jaune. Les pattes sont gris jaunâtre recouvertes de poils courts, noirs et épineux. Le mâle est plus petit que la femelle.		

<h2>Genre : <i>Theridion</i></h2>			
	<i>Theridion diurnum</i>	<i>Theridion diurnum</i>	<i>Theridion diurnum</i>
Photo : J.Antoir, CA			
Proies	Origine	Habitat	
Chasse les papillons, mouches, pucerons, thrips et cochenilles de la canne à sucre.	Indigène	Sur les tiges et feuilles de canne à sucre.	
Description			
Ces araignées tissent des toiles fines irrégulières sous les feuilles et attendent leur proie. Les femelles surveillent leur cocon, soit dans un abri recouvert de végétation et de dépouilles de proies, soit sous une feuille.			

Genre : *Coleosoma*

Adulte Mâle et Femelle



C. blandum

Photo : R.Fontaine, FDGDON

<i>Proies</i>	<i>Origine</i>	<i>Habitat</i>
Chasse les pucerons, thrips de la canne à sucre. Beaucoup de proies rampantes et volantes peuvent être capturées.	Indigène	Commune dans les habitats secondaires. Sur les tiges, revers de feuilles de canne à sucre.
<i>Description</i>		
Le mâle se reconnaît surtout par son aspect rappelant une fourmi avec la partie antérieure de l'abdomen de forme cylindrique tirée dans une sorte de gaine, qui peut s'allonger sous l'abdomen. La femelle a un abdomen de forme plus classique. Les pattes sont fines et longues.		

Genre : *Heteropoda*



Photo : R.Fontaine, FDGDON

<i>Proies</i>	<i>Origine</i>	<i>Habitat</i>
Chasse à vue la nuit en bondissant sur ses proies telles que les blattes et papillons des champs de canne à sucre.	Indigène ou indéterminé	Sur les tiges et feuilles de canne à sucre.
<i>Description</i>		
Araignée communément appelée Babouc à l'île de La Réunion. C'est une grande araignée de couleur brune qui ne fait pas de toile. Le mâle peut atteindre 12 cm et la femelle 9 cm mais avec un corps plus gros. La femelle porte son sac à œufs sous son abdomen.		

Contact animateur du réseau d'épidémiologie canne à sucre : Joseph ANTOIR, Chambre d'agriculture de La Réunion
Tél : 0262 37 48 22 / 0692 70 04 98 / e-mail : joseph.antoir@reunion.chambagri.fr

Bulletin consultable sur www.bsv-reunion.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto